S.-E. Les côtes sont très-découpées et semées d'un grand nombre d'îles. L'intérieur offre un assemblage pittoresque de hautes montagnes aux sommets couronnés de neiges éternelles, de vallées profondes, de gorges, de torrents et de lacs. Ces montagnes, dont les plus élevées atteignent 2,400 mètres au-dessus du niveau de la mer, donnent naissance à plusieurs cours d'eau, tels que le Romsdal-Elv, le Stœrdals-Elv, le Nid-Elv et le Sundals-Elv. Le climat est sain, mais l'hiver très-long et le froid très-vif. Les principaux produits du sol sont : la pomme de terre, le lin, le chanvre et le houblon. La pêche est une source de richesse pour les habitants. On y trouve des mines de cuivre et de fer, des carrières de marbre et de chaux. La province de Drontheim exporte du cuivre, du fer, des bois de construction, du poisson sec ou fumé, etc.

DRONTHEIM MÉRIDIONAL (*Sœndre Trondhiem*), préfecture de la Norvége, entre l'Atlantique au N.-O, la préfecture de Romsdal à l'O., celles de Christian et de Hedemarken au S. et la Suède à l'E.; 180 kilom. du N. au S. et 145 de l'E. à l'O. C'est une contrée montagneuse et arrosée par de nombreux cours d'eau. L'océan forme plusieurs golfes sur sa partie occidentale. Elle comprend 3 districts, 15 paroisses et 62,000 hab.; ch.-l. Drontheim.

DRONTHEIM SEPTENTRIONAL (*Nordre Trondhiem*), une des dix-sept préfectures de la Norvége, entre le Nordland au N., la chaîne des monts Dofrines à l'E., la préfecture de Drontheim méridional au S. et au S.-O. et l'Atlantique au N.-O.; 225 kilom. du N. au S. et 190 kilom. de l'E. à l'O. L'Atlantique forme sur la côte le golfe de Drontheim. Cette préfecture est divisée en 5 districts, 19 paroisses et renferme 45,000 hab.; ch.-l. Levanger. C'est une contrée montagneuse et boisée, que parcourt dans toute sa largueur la rivière de Nansem-Elv.

DRONTHEIM (golfe de), formé par l'océan Atlantique sur la côte occidentale de la Norvége, dans la préfecture de son nom. Sa longueur est de 115 kilom. et sa plus grande largeur de 25 kilom. Il reçoit le Verdals-Elv, le Stœrdals-Elv, le Nid-Elv et l'Œrkel-Elv.

DRONTHEIM, la *Nidaros* (c'est-à-dire *embouchure de la Nid*) des anciens Scandinaves, en danois *Trondhiem*, ville de Norvége, ch.-l. de la préfecture de Sud-Drontheim, sur la Nid, au fond d'un vaste golfe appelé Trondhiemsfiord, à 400 kilom. N. de Christiania, à 440 kilom. N. de Bergen; par 63° 25' 50" de lat. N. et 8° 3' 15" de long. E.; 16,000 hab. Evêché, société norvegienne des sciences et des arts, écoles diverses, établissement d'aliénés, bibliothèque, musée, manufacture importante d'armes à feu, fabrique de chrome. Le commerce y est très-actif. Drontheim est la troisième ville de la Norvége pour l'exportation, qui a surtout pour objet : les teintures et les sels de chrome, le cuivre, le fer en barres, les pierres meulières et les pierres à aiguiser, les lichens, les harengs, le saumon fumé, l'huile de poisson et les bois de construction. Le commerce d'importation est moins considérable que le précédent. Des chantiers de construction de Drontheim sont sortis les plus fins voiliers de la Norvége. Des bateaux à vapeur mettent cette ville en communication régulière avec Tromsoë, Hammerferst et Christiansand. La banque de Drontheim, créée en 1816, est la banque nationale de la Norvége. C'est une banque d'emprunt, de virement, d'escompte, de dépôt et de billets. Elle a des succursales à Christiania, à Bergen, à Christiansand, à Drammen et à Skeen.

La ville est percée de rues régulières et bordées de maisons généralement en pierre. La rue Mungekade, la plus belle et la plus importante, traverse la ville dans toute sa longueur et se termine au rivage, en face de la charmante île de Munkholm.

Les principales curiosités de Drontheim sont : le *Kongsgard* ou palais du roi; la cathédrale, antique et vénérable édifice, la plus remarquable des églises gothiques de la Norvége; le musée; la bibliothèque et la collection des médailles. Le port, auquel on arrive par une belle rade, est vaste et sûr, mais peu profond. Un rocher qui se dresse au milieu de ce port est couronné par la forteresse de Munkholm. Trois forts détachés, *Mellenberg*, *Christiansteen* et *Christianfjeld*, protégent la ville du côté de la terre. Les environs de Drontheim sont très-accidentés et d'un aspect charmant. De jolies villas bordent le golfe et les routes qui aboutissent à la ville, ou bien s'étagent sur le penchant des collines, en regard de la mer.

Drontheim occupe l'emplacement de l'antique cité scandinave de Nidaros; sa fondation par Olaf Trygwason date de l'an 997. Les rois de Norvége y résidèrent longtemps. Incendiée par Svend et reconstruite par saint Olaïs II, elle devint, à partir de 1152, le siége de l'archevêché du royaume, et depuis Magnus V (1164), les rois de Norvége se firent toujours sacrer et couronner dans sa cathédrale. Les incendies l'ont ravagée à diverses reprises, notamment en 1827, en 1841, en 1842 et en 1846. Pour prévenir le retour d'aussi épouvantables sinistres, les règlements de police s'opposent à la construction d'édifices de bois, qui bientôt seront remplacés par des édifices de pierre dans toute l'enceinte de la ville.

DROOCH-SLOOT (J.-C.), peintre hollandais, né à Gorcum au commencement du XVIIe siècle. Il ne nous est guère connu que par ses ouvrages, représentant pour la plupart des kermesses ou fêtes de village et des vues de Hollande. Ses toiles, aujourd'hui fort rares, ont de l'animation, un bon coloris; mais les figures pèchent par trop de sécheresse. On voit de lui, au musée de Vienne, un tableau représentant un *Duel* dans lequel chaque adversaire est accompagné de vingt cavaliers.

DROP s. m. (dropp — mot anglais). Appareil employé en Angleterre pour le chargement des navires et dont la pièce principale est un plateau qui, déchargé, remonte de lui-même à la hauteur d'un plancher où les marchandises sont amenées par une voie ferrée, et, rechargé, descend sur le pont du navire.

— **Encycl.** Une voie de fer, supportée par une charpente, s'avance sur le bord du quai, et les marchandises y sont amenées sur de petits chariots. Un grand plateau P, analogue à ceux d'une balance, est suspendu à l'extrémité supérieure d'un cadre de bois CC' dont on ne voit sur la figure qu'un des montants; ce cadre peut tourner autour d'un axe O, et par ce mouvement, le plateau est soulevé ou abaissé. Une corde, qui s'attache d'une part à la partie supérieure C' du cadre, et de l'autre à un contre-poids Q, passe sur un arbre A, autour duquel elle fait quelques tours. Le contre-poids Q est rattaché à un autre cadre D'D mobile autour d'un centre O'.

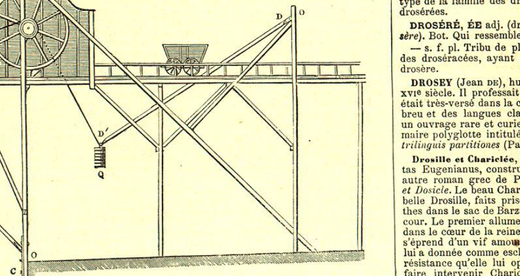

Lorsque le plateau n'est pas chargé, le contre-poids Q agit sur le cadre CC' par l'intermédiaire de la corde, et le soulève de façon que, le plateau venant se placer dans le prolongement du plan du petit chemin de fer, on puisse y pousser un chariot chargé. Aussitôt le poids du plateau l'emporte sur le contre-poids, et le chariot descend sur le pont du navire.

Quand le plateau est déchargé, le contre-poids agit de nouveau, et le plateau remonte.

Un ouvrier posté près du treuil A peut agir sur un frein, soit pour maintenir le plateau fixe pendant qu'on le charge, soit pour modérer le mouvement pendant la descente.

DROPACISME s. m. (dro-pa-si-sme — gr. *dropakismos*; rad. *dropax*). Méd. Epilation, avulsion des poils.

DROPADI, dans la mythologie indienne, nom d'une princesse qui, comme Hélène, a été la cause d'une guerre cruelle et de la ruine d'une famille royale. Elle était fille de Droupada, roi de Pantchâla, qui fait aujourd'hui partie du Penjab. Suivant les poëtes, elle fut l'épouse des cinq Pandâvas; une opinion plus raisonnable ne lui donne qu'un époux, Youdhichthira. Les autres Pandâvas ont eu d'autres femmes. Mais, sans doute à cause de l'amitié qui unissait les cinq frères, elle a été regardée comme attachée à tous par les mêmes liens; tous, en effet, soutinrent sa querelle et vengèrent son outrage. Elle avait partagé l'exil des Pandâvas et supporté les fatigues et les humiliations de leur infortune. Admise comme couturière dans le palais d'une reine, elle avait attiré les regards du frère de cette princesse et avait repoussé ses propositions et ses violences. Les brahmanes lui adressent chaque jour des prières.

DROPAX s. m. (dro-pakss — mot gr.). Antiq. gr. Onguent épilatoire.

— Pharm. Ancien nom de l'emplâtre de poix de Bourgogne, dont on recouvrait la tête des teigneux après l'avoir rasée, pour l'enlever ensuite de force et arracher les bulbes des cheveux : *Le* DROPAX *était désigné communément sous le nom de* calotte.

DROPE (Jean), médecin anglais, mort à Borrough en 1670. Il est l'auteur de poésies et d'un bon *Traité sur la manière de planter les arbres à fruit*. (Oxford, 1661, in-8°.)

DROPT, rivière de France. Elle naît dans le département de la Dordogne, au-dessus de Capdropt, canton de Montpazier; passe à Montpazier, entre dans le département de Lot-et-Garonne, y baigne Villeréal et passe au bas de Castillonnès, rentre dans le département de la Dordogne, où elle baigne Eymet; repasse dans le Lot-et-Garonne, où elle arrose Sauveta; entre dans le département de la Gironde, baigne Monségur et tombe dans la Garonne près de Casseuil, au-dessous de La Réole, après un cours de 128 kilom. de l'E. à l'O. dans une vallée fertile. Elle ne reçoit pas d'affluent notable; néanmoins elle est navigable d'Eymet à son embouchure sur une longueur de 63 kilom. Le mouvement de la navigation porte surtout sur les bois de construction et de chauffage, les vins, les eaux-de-vie, les blés, les huiles, etc. Le mouvement de la navigation en 1860 a été de 273,221 tonnes.

DROSCE s. f. (dross-se). Agric. Nom donné dans le Poitou aux grains de rebut.

DROSCHKI s. m. (droch-ki). Cabriolet de place usité en Russie, sorte de banc en forme de bât d'âne, monté sur quatre petites roues et garni d'un dossier : *Le* DROSCHKI *se conduit à grandes guides.* ‖ On écrit aussi DROUSKI : *A l'aspect du danger, Ivan, abandonnant les guides, avait eu, ainsi que ma gouvernante, le temps de se jeter hors du* DROUSKI. (Scribe.) ‖ On dit également DROWSKA.

— **Encycl.** Le *droschki*, selon Custine, est une petite voiture russe qui consiste en une banquette rembourrée et munie de quatre garde-crotte de cuir verni. La banquette est supportée par quatre petits ressorts placés dans le sens de leur longueur sur quatre roues les plus basses possible. Le cocher s'assied en avant, les pieds touchant presque aux jarrets du cheval; et tout près du cocher, à califourchon sur la banquette, est cramponné le maître; deux hommes montent quelquefois dans le même *droschki*. Il y a une autre espèce de *droschki* où la banquette n'est plus en long, et dont la caisse a la forme d'un tilbury; cette caisse est posée sur quatre ressorts et portée par deux essieux et quatre roues, mais toujours rez de terre. Dans le principe, le *droschki* n'était qu'une planche de bois brut posée sans ressorts, presque à terre, entre quatre petites roues sur deux essieux. On y attelle jusqu'à trois chevaux.

DROSÉRACÉ, ÉE adj. (dro-zé-ra-sé — rad. *drosére*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre drosère.

— s. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre drosère.

— **Encycl.** Les *droséracées* sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles alternes, souvent munies de poils glanduleux et pédicellés, roulées en crosse avant leur développement. Les fleurs, solitaires ou réunies en grappes terminales, ont un calice à cinq sépales plus ou moins soudés; une corolle à cinq pétales plans et réguliers; cinq ou dix étamines libres, présentant parfois des appendices de forme variée; un ovaire ordinairement à une loge, plus rarement à deux ou trois loges pluriovulées, surmonté d'un stigmate sessile et rayonnant. Le fruit est une capsule à une ou plusieurs loges, qui renferme plusieurs graines, à embryon dressé et entouré d'un albumen mince. Cette famille, désignée aussi sous le nom de *roridulées*, et qui a des affinités avec les cistinées et les violacées, renferme les genres suivants : drosère ou rossolis, aldrovande, byblis, drosophylle, dionée et roridule; la plupart des auteurs rapportent aussi à cette famille le genre parnassie. Les *droséracées*, répandues dans presque toutes les régions chaudes ou tempérées du globe, sont plus abondantes dans l'hémisphère sud; elles croissent en général dans les prairies tourbeuses. Ce sont presque toutes des plantes délicates, sécrétant un liquide visqueux qui retient les insectes. Plusieurs sont assez irritables pour exécuter, quand on les touche, certains mouvements.

DROSÈRE s. f. (dro-zè-re — du gr. *droseros*, couvert de rosée). Bot. Genre de plantes, type de la famille des droséracées, tribu des drosérées.

DROSÉRÉ, ÉE adj. (dro-zé-ré — rad. *drosère*). Bot. Qui ressemble au genre drosère.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des droséracées, ayant pour type le genre drosère.

DROSEY (Jean DE), humaniste français du XVIIe siècle. Il professait le droit à Caen et était très-versé dans la connaissance de l'hébreu et des langues classiques. On a de lui un ouvrage rare et curieux : c'est une grammaire polyglotte intitulée : *Grammatica quatrilinguis partitiones* (Paris, 1544, in-4°).

Drosille et Chariclée, roman grec de Nicétas Eugenianus, construit sur le plan d'un autre roman grec de Prodomus : *Rhodante et Dosicle*. Le beau Chariclée et la non moins belle Drosille, faits prisonniers par les Parthes dans le sac de Barza, sont conduits à la cour. Le premier allume une violente passion dans le cœur de la reine, et le fils de celle-ci s'éprend d'un vif amour pour Drosille, qu'on lui a donnée comme esclave. Pour vaincre la résistance qu'elle lui oppose, le prince veut faire intervenir Chariclée; mais les deux captifs s'aiment. Pendant qu'ils se concertent pour fuir, les Arabes attaquent les Parthes et rendent la liberté aux deux amants.

L'absence d'invention et de vraisemblance, un style incorrect, même pour l'époque, voilà ce que l'on remarque dans cette composition, qui n'offre d'intérêt que par son antiquité.

DROSIN (saint). V. DRAUSIN.

DROSOMÈTRE s. m. (dro-zo-mè-tre — du gr. *drosos*, rosée; *metron*, mesure). Physiq. Instrument destiné à mesurer la quantité de rosée qui se forme chaque jour.

DROSOMÉTRIE s. f. (dro-zo-mé-tri — rad. *drosomètre*). Physiq. Art ou manière de mesurer, d'évaluer la quantité de rosée qui s'est formée pendant la nuit.

DROSOMÉTRIQUE adj. (dro-zo-mé-tri-ke — rad. *drosomètre*). Physiq. Qui a rapport à la drosométrie : *Procédé* DROSOMÉTRIQUE. *Appareil* DROSOMÉTRIQUE.

DROSOPHILE s. f. (dro-zo-fi-le — du gr. *drosos*, rosée; *philéô*, j'aime). Entom. Genre d'insectes diptères, formé aux dépens des mouches.

DROSOPHYLLE s. m. (dro-zo-fil-le — du gr. *drosos*, rosée; *phullon*, feuille). Bot. Genre de plantes, de la famille des droséracées, formé aux dépens des drosères, et dont l'unique espèce croît en Espagne et en Portugal.

DROSSANDER (André), médecin et physicien suédois, né à Upsal en 1648, mort dans cette ville en 1698. Il étudia à Leyde, à Paris et à Reims, où il passa son doctorat; puis devint professeur dans sa ville natale (1672). Ce fut lui qui fit connaître à Upsal la machine pneumatique, le thermomètre, le baromètre, etc. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De actione, passione et resistentia* (Upsal, 1678, in-8°); *De terræ ortu et incremento* (Upsal, 1678, in-8°); *Cogitationes physico-medicæ de humore melancholico* (1684); *Propagatio plantarum botanico-physica* (1686), etc.

DROSSART s. m. (dro-sar). Bailli noble, en Saxe et en Hollande.

— **Encycl.** En Hollande et dans la basse Saxe, on donnait, au moyen âge, le nom de *drossart* à l'administrateur noble d'un cercle ou bailliage, qui rendait la justice au nom du seigneur. Tout individu habitant ce cercle ou ce bailliage était, quelle que fût d'ailleurs sa condition, obligé de se soumettre à la juridiction du *drossart* et à comparaître devant lui lorsque les circonstances l'exigeaient. Certains pays du Nord ont conservé dans leur langue le mot *drossart*, dont ils ont fait un titre honorifique. Le gouvernement hanovrien a donné, en 1822, le nom de *landdrost*, c'est-à-dire *drossart du pays*, aux administrateurs des six préfectures ou régences de Hanovre, Aurich, Stade, Lunebourg, Osnabruck et Hildesheim. Le Lauenbourg et la seigneurie de Pinneberg, dans le Holstein, ont chacun leur *drossart*.

DROSSE s. f. (dro-se). Mar. Cordage qui sert à la manœuvre du gouvernail. ‖ Cordage servant à borner le recul des canons. ‖ On dit aussi DROSSE DU MANOIR. : *Drosses des basses vergues*, Fortes estropes garnies de basane, faisant le tour des bas mâts et prenant la vergue : *Le gouvernail fut démonté, et désormais, n'étant plus retenu par une* DROSSE, *il se prit à battre contre la poupe avec un bruit infernal*. (Ch. Deslys.)

DROSSÉ, ÉE (dro-sé) part. passé du v. Drosser. Entraîné dans une direction contraire à la route : *Navire* DROSSÉ *par le courant*.

DROSSEN, ville de Prusse, province de Brandebourg, régence et à 24 kilom. N.-E. de Francfort-sur-l'Oder, cercle de Sternberg; 4,323 hab. Siége du tribunal criminel du cercle. Fabrication de lainages, de toiles, de bonneterie; poteries, tanneries, maroquineries, chapelleries. Commerce de bestiaux et des produits de l'industrie locale.

DROSSER v. a. ou tr. (dro-sé — rad. *drosse*). Mar. Entraîner dans une direction contraire à la route : *Les vents et le courant nous* DROSSAIENT *à l'ouest*.

DROSSIG (Bigmond-Frédéric), érudit allemand. V. DRESSIG.

DROST, peintre flamand du XVIIe siècle. Il reçut des leçons de Rembrandt, puis se rendit à Rome, où il perfectionna son talent. Son œuvre capitale est un *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre.

DROST (baron DE), chef de partisans corses, né à Altona vers 1688. Appelé à la cour de son cousin Théodore Ier, roi de Corse, il n'arriva dans ce pays que pour assister aux revers du malheureux souverain. Il essaya de conjurer de nouveaux désastres, et pendant quelque temps il lutta avec courage à la tête d'une vaillante troupe de partisans. Trahi par celui-là même qu'il cherchait à rétablir sur le trône, il quitta l'île et rentra dans sa patrie, où il mourut.

DROSTE-HULSHOFF (Clément-Auguste DE), savant jurisconsulte et canoniste allemand, né à Cœsfeld (Westphalie) en 1793, mort en 1832. Il fut professeur à Munster, puis à l'université de Bonn. Il a publié sur le droit canonique plusieurs ouvrages qui font autorité en Allemagne. Celui qui eut le plus de retentissement a pour titre : *Principes du droit canonique commun des catholiques et des évangéliques en Allemagne* (Munster, 1828-1830, 2 vol. in-8°). Citons également : *Du droit naturel comme source du droit canonique* (Bonn, 1822); *Manuel du droit naturel et de la philosophie* (Bonn, 1823); *Introduction au droit criminel de l'Allemagne* (Bonn, 1826), etc. Droste avait adopté les idées de Hermès, son ancien maître de philosophie et de théologie.

DROSTE-HULSHOFF (Annette-Elisabeth, baronne DE), femme poëte allemande, née près de Munster en 1798, morte en 1848. Elle s'est fait avantageusement connaître par ses compositions poétiques et s'est beaucoup occupée d'antiquités et de médailles, dont elle avait formé de belles collections. Ses œuvres ont été publiées après sa mort sous le titre de : *l'Année spirituelle, accompagné de poésies religieuses* (Stuttgard, 1852). On y a joint un peu plus tard un recueil de poésies inédites sous ce titre : *Derniers présents* (Hanovre, 1860).

DROSTE DE VISCHERING (Clément-Auguste DE), prélat allemand, né près de Munster en 1773, mort dans cette ville en 1845. Chanoine de sa ville natale avant d'avoir reçu la prêtrise, il fut nommé vicaire général en 1805, entra bientôt après en conflit avec Napoléon, qui le fit remplacer (1813), reprit ses fonctions en 1815, se fit remarquer de nouveau par son humeur intolérante et tracassière, et obtint toutefois le siége archiépiscopal de Cologne (1835), après s'être engagé envers le gouvernement prussien à respecter le compromis conclu en 1834 au sujet des mariages mixtes. Mais à peine fut-il installé qu'il oublia sa promesse, refusa la consécration aux mariages mixtes, interdit aux fidèles les cours de théologie et la lecture des livres de Hermès, s'opposa à l'impression de la *Revue de philosophie et de théologie catholique*, suspendit plusieurs professeurs de leurs fonctions et exigea de tout postulant à la prêtrise qu'il souscrivît à dix-huit propositions, dont la dernière interdisait tout recours à l'autorité séculière. Sa conduite souleva contre lui l'opinion et irrita au plus haut point le gouvernement, qui exigea l'exécution de sa promesse au sujet des mariages mixtes. Le prélat n'en persista pas moins dans sa rébellion. Pour mettre un terme à cet état de choses, qui agitait vivement les esprits, le gouvernement fit arrêter et conduire à Minden Droste de Vischering. Des négociations furent alors entamées avec la cour de Rome. On nomma coadjuteur de l'archevêque l'évêque de Spire, qui prit en main l'administration du diocèse, et Droste, rendu à la liberté, put revenir à Cologne; mais il refusa de s'y rendre, et alla terminer ses jours dans sa ville natale. On a de lui des sermons, diverses traductions et une brochure *Sur la liberté religieuse des catholiques* (Munster, 1817).

DROTTAR s. m. (drot-tar). Myth. scand. Nom donné à des génies qui assistaient Odin, et qui, d'origine divine, étaient adorés dans les temples.

DROU s. m. (drou). Arboric. Variété de pomme.

DROUAIS ou DREUGESIN (le), en latin *Dorcassinus pagus*, ancien pays de France, sur les confins de l'Ile-de-France et du Perche, dont le chef-lieu était Dreux. Ce petit pays est actuellement compris dans le département d'Eure-et-Loir.

DROUAIS (François-Henri), peintre, né à Paris en 1727, mort dans la même ville en 1775. Si cet artiste n'eût pas laissé les portraits des rois, des princes et des personnages les plus célèbres de son temps; si Diderot ne l'eût pas immortalisé en le critiquant avec sévérité et justesse, c'est à peine s'il eût mérité une place dans les biographies, car son talent médiocre est loin de justifier la grande vogue qu'il a eue. Voici le jugement de Diderot; il ne reste plus rien à dire quand on l'a lu : « Bien des remercîments à Drouais, avec les vôtres; vous m'en ne sont que le rouge vermillon le plus précieux, artistement couché sur la craie la plus fine et la plus blanche. Passons tous ces portraits, vite, vite, pour nous arrêter un moment devant le *Jeune homme vêtu à l'espagnole jouant de la mandore*. Il est certain qu'il est charmant de caractère, d'ajustement et de visage, et que, si un enfant de cet âge-là se promenait au Palais-Royal ou aux Tuileries, il arrêterait le regard de toutes nos femmes; et qu'à l'église il n'y a point de dévote qui n'en eût quelque distraction; mais il est beau comme toutes nos dames que nous voyons passer, dans leurs chars dorés, sur le rempart. Il n'y en a pas une de laide... et pas une qui ne déplût sur la toile. Ce n'est pas de la chair; car, où est la vie, l'onctuosité, le transparent, les tons, les dégradations, les nuances? C'est un masque de cette peau fine dont on fait les gants de Strasbourg; aussi ce jeune homme, attrayant par la jeunesse, la grâce de sa position, le luxe de son ajustement, est-il froid, insipide et mort... Supposez, mon ami, au *Petit Anglais* dont vous voulez que je parle, une couleur vraie, et le morceau sera précieux. »

Drouais est représenté au musée du Louvre par le portrait de *Charles-Philippe, comte d'Artois*, qui fut depuis le roi Charles X, et par celui de *Marie-Adélaïde-Clotilde*, plus tard reine de Sardaigne. Le prince est âgé seulement de six ans, et la princesse de quatre ans. Ils sont tous deux grands comme nature. Au musée de Versailles, il y a sept portraits de ce peintre : celui de *Louis de Bourbon, comte de Clermont*; celui de *Louis XVIII, comte de Provence*; ceux de *Louis XV* et de *Mme Du Barry*; ceux du *Comte d'Artois*, de *Mme Clotilde*, du sculpteur *Edme Bouchardon*, etc. Citons encore de lui un portrait de *Femme tenant un perroquet*, appartenant à la galerie de M. des Coteaux, et le portrait de *Mme de Pompadour*, qui vient d'être vendu en Angleterre 22,125 fr.

Toutes ces peintures, habilement traitées d'ailleurs, comme métier, n'ont rien de saillant, aucune puissance, aucune originalité. Les têtes sont banales, ternes, sans physionomie. L'allure est gauche et pénible. Les personnages sont tous fort mal habillés, bien que les draperies soient exécutées en trompe-l'œil et avec magnificence.

DROUAIS (Jean-Germain), peintre, élève de David, né à Paris en 1763, mort à Rome en 1788. Il était fils du précédent, et joignait à la plus vive intelligence, aux dispositions les plus remarquables pour la peinture, une ardeur tellement excessive pour le travail, qu'elle le conduisit au tombeau à l'âge de vingt-cinq ans. Il a produit deux tableaux regardés comme des chefs-d'œuvre, et que sa mort prématurée rend encore plus précieux : la *Chananéenne aux pieds de Jésus*, qui lui valut le grand prix de Rome en 1784, et *Marius à Minturnes*. Ces deux toiles sont au musée du Louvre. L'école française de Rome lui a élevé un monument de marbre, dû au ciseau de Michallon, dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*.

DROUE s. f. (droû). Bot. Nom vulgaire de plusieurs fétuques et du brome des seigles.

DROUÉ, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N. de Vendôme, sur la petite rivière de son nom; pop. aggl. 483 hab. — pop. tot. 1,037 hab. Commerce de chevaux, de grains, de fourrages et de bois.

DROUET (Gervais), sculpteur français, né à Toulouse. Il vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Ses œuvres principales sont : le *Martyre de saint Etienne*, groupe colossal, dans la cathédrale de Toulouse, son chef-d'œuvre; les mausolées du *président de Lestang* et du *chanoine Portes*, dans la même église; la décoration de l'autel Saint-Côme, dans le couvent des Jacobins, à Toulouse, etc.

DROUET (Etienne-François), jurisconsulte et éditeur, né à Paris en 1715, mort dans cette ville en 1779. Il exerça la profession d'avocat à Paris, où il obtint l'emploi de conservateur de la bibliothèque des avocats. On lui doit les éditions de plusieurs ouvrages, notamment : le *Grand dictionnaire historique*, de Moreri (Paris, 1759, 10 vol. in-fol.); *Journal de la guerre des Français en Allemagne*, de Rizzi Zannoni (1759); la *Méthode pour dicter la géographie*, de Barbeau de La Bruyère (1768, 10 vol.), etc.

DROUET (Jean-Baptiste), conventionnel montagnard, né à Sainte-Menehould en 1763, mort à Paris en 1824. Il servit pendant sept ans comme simple soldat dans le régiment des dragons de Condé, puis vint suppléer son père, maître de poste à Sainte-Menehould. Dès le début de la Révolution, il s'était rangé dans le parti patriote, qui comprenait alors à peu près toute la nation. Le 21 juin 1791, Louis XVI fugitif traversait Sainte-Menehould, où il changeait de chevaux, lorsque Drouet le reconnut. Celui-ci soupçonnant une fuite vers la frontière, monta aussitôt à cheval, prend un chemin de traverse à lui connu, brûle le pavé et arrive à Varennes en quatre heures. Il réveille les autorités (il était onze heures du soir), fait mettre les habitants sous les armes, envoie partout des estafettes et soulève toutes les campagnes environnantes au bruit du tocsin. En même temps, il rassemble quelques patriotes énergiques, l'épicier Sauce, procureur de la commune; Regnier, homme de loi; le chirurgien Mangin, les frères Leblanc et plusieurs autres; il barre le passage du pont au moyen d'une voiture chargée de pierres. Bientôt le convoi royal se présente; Drouet et ses compagnons croisent la baïonnette; le procureur de la commune se présente et demande leurs passe-ports aux voyageurs; le roi est arrêté avec sa famille. Sur ces entrefaites, la garde nationale s'était rassemblée, et les paysans accouraient de minute en minute; les troupes envoyées par Bouillé n'osèrent tenter un coup de main : la France était sauvée d'un grand péril; car il est incontestable que Louis XVI allait se jeter dans le pays des étrangers; la guerre éclatait avant que nous fussions prêts à la soutenir, et il n'est pas possible de calculer les conséquences funestes qu'auraient eus de tels événements.

Le brave et vigilant Drouet a donc rendu dans cette circonstance un inappréciable service, dont il fut récompensé d'ailleurs par la reconnaissance nationale.

Reçu à la barre de l'Assemblée, il fit lui-même, en termes simples et chaleureux, le récit de la fameuse arrestation et fut accueilli par des applaudissements unanimes. Une récompense de 30,000 fr. lui fut accordée par décret; mais il refusa de l'accepter.

En 1792, il fut nommé député de la Marne à la Convention nationale. Il siégea à la Montagne, vota la mort du roi sans appel ni sursis, contribua à la chute des girondins et partagea tous les entraînements de ces temps de lutte et de passion. Au 5 septembre 1793, au milieu des plus grands périls publics, quand la Commune et les sections vinrent demander que la terreur fût mise à l'ordre du jour et qu'une armée révolutionnaire fût créée, le véhément Drouet appuya les demandes des pétitionnaires, et, dans un accès de délire que les circonstances expliquaient sans le justifier, il prononça ces paroles : « A quoi vous a servi jusqu'ici votre modération?... De tous côtés ne vous appelle-t-on pas des scélérats, des brigands, des assassins? Eh bien! puisque notre verve, puisque nos idées philosophiques ne nous ont servi de rien, soyons brigands pour le bonheur du peuple! » Il voulait dire évidemment : soyons énergiques, soyons implacables pour sauver la patrie. Cette malencontreuse boutade de fureur souleva l'indignation jusque sur les bancs les plus élevés de la Montagne. « Non, dit Thuriot, soyons justes! » Et l'Assemblée entière applaudit.

Drouet cependant n'était pas un homme cruel, et la seule ardeur de son patriotisme, avivée encore par les dangers du pays et par l'effroyable guerre faite à la République et à la Révolution, l'entraînait à ces excès de langage.

Peu de temps après, il fut envoyé en mission à l'armée du Nord. Assiégé dans Maubeuge par le prince de Cobourg, il voulut se faire jour à travers l'armée ennemie à la tête de 100 dragons, pour aller chercher les secours dont la place avait un impérieux besoin. Cette audacieuse sortie lui fut fatale. Il tomba entre les mains des Autrichiens, qui lui firent lâchement subir les traitements les plus affreux, l'accablèrent d'outrages, et allèrent jusqu'à l'enchaîner dans une cave de fer à Bruxelles; il y serait mort de faim, s'il n'avait été secouru par un meunier nommé Gérard. Ces vengeances royales exercées contre les révolutionnaires indiquent assez à quels sanglants excès une invasion victorieuse eût livré la France. Drouet fut ensuite transféré en Moravie, dans la forteresse du Spielberg, cette bastille autrichienne dont Silvio Pellico devait plus tard révéler les horreurs au monde entier. L'énergique montagnard tenta, en 1794, de s'évader par un moyen extraordinaire : il sauta du haut de la fenêtre en tenant ouvert une sorte de parachute; mais il se fracassa un pied, fut repris et ramené dans son cachot, d'où il ne sortit qu'en novembre 1795, par suite d'un échange contre la fille de Louis XVI, échange dans lequel furent compris les représentants livrés à l'ennemi par Dumouriez.

A son retour, et d'après un décret qui avait été rendu en faveur des représentants prisonniers, il devint de droit membre du conseil des Cinq-Cents. Tout lui parut changé autour de lui, et tout l'était en effet : la réaction était partout triomphante; on entrait dans le régime du Directoire, et les temps héroïques de 1792 et de 1793 semblaient déjà une antiquité. Drouet s'unit naturellement aux débris du parti montagnard, qui achevait d'user ce qui lui restait d'énergie en des entreprises désespérées. Il entra dans la conspiration de Babeuf (1796), dont la découverte le fit décréter d'arrestation. Aux termes de la constitution, un député ne pouvait être traduit devant les tribunaux ordinaires; cette circonstance obligeait de renvoyer tous ceux qui étaient impliqués dans cette affaire devant une haute cour nationale, qui fut, en effet, convoquée à Vendôme. Mais Drouet n'y parut point. Enfermé à l'Abbaye, il avait trouvé le moyen de s'évader en se glissant dans un conduit de cheminée. Son évasion avait été favorisée par le concierge de la prison, Thorin, qui était patriote. Peut-être aussi le directoire avait-il fermé les yeux pour ne pas tendre. Tous les vœux du parti modéré étaient de voir tomber la tête de celui qui avait arrêté Louis XVI. On a donné autrefois comme certain que Drouet, caché dans Paris, avait joué un rôle actif dans l'attaque du camp de Grenelle, tentative avortée qui n'avait une suite du complot de Babeuf, et qu'il fut sauvé de la mort par une laitière qui le cacha sous la paille de sa voiture (septembre 1796). Quoi qu'il en soit, il se réfugia en Suisse, puis s'embarqua pour les Indes. Ayant relâché à Ténériffe, il se trouvait dans cette île au moment où Nelson tenta de s'en emparer; il se battit intrépidement et contribua à faire échouer l'entreprise des Anglais.

Jugé comme contumace par la haute cour de Vendôme, il fut néanmoins acquitté (1797). Il rentra en France après le 18 fructidor, et accepta l'emploi de commissaire du Directoire dans son département. A la suite du 18 brumaire, les consuls le nommèrent sous-préfet de Sainte-Menehould. Il exerça ces fonctions jusqu'à la fin de l'Empire et il a laissé dans ce pays, qui était le sien, le souvenir d'un administrateur probe et capable. En 1814, il mérita d'être décoré de la main même de Napoléon, pour l'énergie avec laquelle il avait repoussé les alliés à la tête des gardes nationaux de son arrondissement.

Pendant les Cent-Jours il fut élu membre de la Chambre des représentants. Banni comme régicide en 1816, il passa en Suisse, puis revint secrètement habiter Mâcon sous le nom de *Meyer*, après avoir fait répandre le bruit de sa mort. Il acheva ses jours dans cette ville, n'ayant de relations qu'avec un petit nombre de personnes. Ce ne fut qu'à sa mort qu'on apprit avec stupéfaction que ce paisible bourgeois n'était autre que le fameux Drouet.

DROUET (Charles), archéologue et naturaliste français, né au Mans en 1779. Il fut longtemps maître de forges, puis s'occupa d'antiquités, de météorologie, d'histoire naturelle, et introduisit dans le Maine la culture du seigle multicaule. Nous citerons parmi ses écrits : *Réflexions et observations sur l'hiver de* 1822 (Le Mans, 1822); *Mémoire sur un nouveau genre de coquilles de la famille des arcacées* (1824); *Observations faites, en* 1826, *à Saint-Brevin sur le choléra-morbus* (1831); *Des types les plus habituels des médailles gauloises* (1839); *De la culture du seigle multicaule et de ses avantages* (1841); *Notice sur les thermes gallo-romains découverts à Allonnes* (1844), etc.

DROUET (Louis), flûtiste hollandais, né à Amsterdam en 1792, de parents français. Il montra de bonne heure des dispositions pour la musique et dut à la protection d'un riche amateur de pouvoir prendre ses premières leçons. Admis au Conservatoire de Paris, il ne tarda pas à se faire remarquer comme flûtiste. Quelques concerts, dans lesquels il figura avec succès, le rendirent célèbre. Mais un rival distingué lui était opposé par la critique, le fameux Tulou, qui, par un singulier caprice, négligeait alors son art pour s'occu-

per de peinture. Ils furent mis en présence l'un de l'autre aux représentations du *Rossignol*, de Lebrun, à l'Opéra, en 1816. Tulou sortit vainqueur. La défaite de M. Drouet fut plus complète encore dans un concert où les deux habiles virtuoses firent des prodiges d'exécution. Quittant alors la France, M. Drouet passa en Angleterre, en 1817; mais l'insuccès d'une entreprise commerciale pour la fabrication des flûtes l'obligea de quitter ce pays deux ans après. Il parcourut l'Europe et se fit successivement applaudir dans les principales villes d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Il se montra de nouveau à Paris; mais, malgré ses efforts, il ne put y conquérir la première place. Fixé en Belgique dès l'année 1831, il y a fondé une manufacture d'instruments à vent et ouvert un magasin de musique. C'est surtout dans l'art de vaincre les difficultés que M. Drouet a excellé. Quoi qu'il fût doué d'une grande habileté, l'expression et le sentiment lui ont souvent fait défaut. On lui doit un assez grand nombre de compositions pour la flûte, une dizaine de concertos, des fantaisies, des thèmes variés avec orchestre, etc.

DROUET (Henri), naturaliste et administrateur français, né à Troyes en 1829. Il commença par étudier le droit et fut pendant quelque temps maître clerc dans une étude d'avoué; puis il se tourna avec passion vers l'étude des sciences naturelles, et s'attacha surtout à celle de la malacologie. Après avoir exploré la Champagne et le bassin de Paris, M. Drouet parcourut les diverses parties de la France, visita les collections particulières et les musées, se mit en relation avec les plus savants naturalistes de l'Europe et se fit connaître par de nombreux ouvrages. A la suite d'un voyage d'exploration effectué en compagnie de M. A. Morelet, en 1857, M. Drouet a été nommé membre de l'Académie des sciences de Lisbonne. A cette époque, le savant naturaliste entra dans l'administration, sans renoncer toutefois à ses études favorites. Après avoir été pendant quelque temps attaché au cabinet du préfet de l'Aube (1858), il est devenu successivement chef du cabinet du préfet de la Vienne (1861) et conseiller de préfecture des Ardennes, de Vaucluse et de la Côte-d'Or. Parmi les nombreux ouvrages de M. Drouet, nous citerons : *Catalogue des mollusques vivants de la Champagne méridionale* (Paris, 1851, in-8°); *Etudes sur les naïades de la France* (Paris, 1854; Troyes, 1857, 2 vol. in-8°, avec planches); *Enumération des mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la France continentale* (1855, in-8°); *Répartition géologique des mollusques vivants dans le département de l'Aube* (1855, in-8°, avec carte); *Rapport à S. M. le roi de Portugal sur un voyage d'exploration scientifique aux îles Açores* (1858, in-4°); *Mollusques marins des îles Açores* (1858, in-4°, avec pl.); *Coléoptères açoréens* (1859, in-4°); l'*Helix aculeata, exercice monographique* (1859, in-8°); *Essai sur les mollusques terrestres et fluviatiles de la Guyane française* (1859, in-8°, avec planches coloriées); *Lettres conchyliologiques* (1860, in-8°); *Eléments de la faune açoréenne* (1862, in-18); *Flore des îles Açores* (1865, in-8°), etc.

DROUET (Ernestine), femme poëte française, née à Mézy (Seine-et-Oise) le 16 novembre 1834. Elle fut placée de bonne heure dans une pension des Champs-Elysées, à Paris. Son père, qui faisait le commerce des vins, n'ayant pas réussi dans ses affaires, elle se fit sous-maîtresse. En 1859, elle remporta le prix de poésie décerné par l'Académie française, dans sa séance du 25 août, pour une pièce de vers intitulée la *Sœur de charité*, où se trouve peinte d'une façon délicate et souvent touchante, quoique assez peu originale, « cette simple fille qu'illumine la charité. » Depuis lors, Mlle Ernestine Drouet a publié *Caritas*, recueil de poésies (1864, 1 vol. in-12), qui a obtenu un prix Montyon de 3,000 fr. le 21 juillet 1864. On a créé pour elle une place de dame inspectrice des pensionnats de jeunes filles, où elle a eu souvent, sans doute, la douce satisfaction d'entendre réciter ses vers.

DROUET D'ERLON (Jean-Baptiste, comte), maréchal de France, né à Reims en 1765, mort en 1844. Soldat dès 1782, le courage et les talents militaires qu'il déploya dans les guerres de la Révolution lui valurent un avancement rapide. Il combattit aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, du Danube et d'Helvétie, devint général de brigade en 1799, et se signala particulièrement à Zurich, à l'attaque du pont de Schaffhouse, à la prise de Constance, défendue par l'armée de Condé. En 1800, Drouet reçut le grade de général de division. Après avoir pris quelque repos à la suite de la paix de Lunéville, il fit la campagne de Hanovre, puis celle d'Allemagne, et ce fut lui qui compléta, par une manœuvre habile, le succès de la bataille d'Iéna (1806). Il donna de nouvelles preuves de sa brillante valeur au siége de Dantzig, à Morungen, à Friedland, où il fut grièvement blessé (1807), et reçut alors de l'empereur, avec la croix de grand officier de la Légion d'honneur, le titre de comte d'Erlon, avec 25,000 fr. de dotation. Drouet contribua ensuite à la soumission du Tyrol révolté (1809), puis passa en Espagne et battit le général Hill en Estramadure (1812). Après la chute de Bonaparte, il reconnut Louis XVIII (1814), présida le conseil de guerre qui acquitta le général Excelmans, fut arrêté, le 13 mars 1815, comme ayant trempé dans le complot de Lefebvre-Desnouettes, mais recouvra la liberté au retour de Napoléon. Nommé pair de France pendant les Cent-Jours, il commanda, à Waterloo, un corps d'armée de 20,000 hommes, qui resta dans une funeste inaction par suite d'ordres contradictoires. Atteint par l'ordonnance du 24 juillet 1815, il passa en Allemagne, dirigea quelque temps une brasserie à Munich et rentra en France à l'amnistie de 1825. Sous Louis-Philippe, il reçut le commandement de la 12e division militaire, puis le gouvernement de l'Algérie (1834), poste dans lequel il s'est montré au-dessous de sa mission; enfin, il obtint, le 9 avril 1843, le bâton de maréchal. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

DROUET DE MAUPERTUY (Jean-Baptiste), littérateur, né à Paris en 1650, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1730. Il quitta la carrière du barreau pour occuper dans les finances un poste important; mais, peu fait pour les affaires, il les négligea au point de dissiper son riche patrimoine. Dégoûté du monde, Drouet entra dans les ordres (1692), devint chanoine de Bourges (1702) et finit par se retirer à Saint-Germain en Laye, où il termina sa vie. On a de lui, outre plusieurs traductions, divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonts* (1702); *Sentiments d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu* (1702); le *Commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral et historique* (1715); la *Femme faible* (1733), etc.

DROUET DE ROMPEROISSANT (Jean), publiciste français du XVIIe siècle. Il a publié, entre autres ouvrages : *Avis au roi pour ôter le moyen de contrefaire les monnaies* (Paris, 1634); *Discours au roi sur le surhaussement des monnaies* (1636); la *France guerrière* ou *Moyens assurés pour trouver autant et plus de gens de guerre que le roi n'en désirera soudoyer, sans augmentation de solde* (1642).

DROUHET (Jean), apothicaire et poëte français du XVIIe siècle, qui vivait à Saint-Maixent, dans le Poitou. Il a composé dans le patois poitevin des ouvrages curieux pour ceux qui s'occupent d'élucider le style, souvent obscur, des vieux écrivains de la France. On a de lui : la *Moirie de Sen-Moixont o lez vervedé de tretoute lez autre* (la Mairie de Saint-Maixent, où il est parlé de toutes les autres), poëme dans lequel il donne la description d'un festin et qu'il dédia, en 1661, à Hortense de Mancini, « por foire rire et esbaudir, dit-il, la gronde et regronde duchesse; » la *Mizaille à Tauny, toute birolée de nouvea et frêchemont immolée* (la Gageure de Tauny, toute bariolée de nouveau et fraîchement imprimée), comédie en cinq actes, qui roule sur une dispute théologique entre un apothicaire protestant, soutenant que la foi seule nous sauve, et un maréchal ferrant catholique, prétendant qu'on ne saurait être sauvé sans les bonnes œuvres. Ces deux ouvrages, plus remarquables par la naïveté du style que par le fond, ont été publiés à Poitiers, en 1661, avec diverses pièces de vers. Citons encore : le *Gros fromage de Hollande*; la *Défonse des enfons de Sen-Moixont* (1664); les *Bon et bea prepou do boun-home bretau* (1664), etc.

DROUIA, ville de la Russie d'Europe; gouvernement et à 240 kilom. N. de Minsk, district et à 50 kilom. N.-O. de Disna, sur la rive gauche de la Dwina; 3,000 hab.

DROUILLE s. f. (drou-lle; *ll* mll.). Féod. Présent que l'on donnait au seigneur ou à ses officiers, en sus de la vente : *Les* DROUILLES *étaient passées en droit coutumier.*

DROUILLER s. m. (drou-llé; *ll* mll.). Bot. Nom vulgaire de l'alisier blanc (*sorbus aria*).

DROUILLET s. m. (drou-llé; *ll* mll.). Pêche. Petit filet monté sur des perches, que les pêcheurs disposent contre le courant, pour prendre les petits poissons.

DROUILLETTE s. f. (drou-llè-te; *ll* mll.). Pêche. Sorte de filet en forme de manet, qui sert à la pêche du maquereau.

DROUILLY (Jean), habile sculpteur français du XVIIe siècle, né à Vernon, mort en 1698. On lui doit, entre autres ouvrages, la figure allégorique dite le *Poëme héroïque* et le grand vase dit *Aux soleils*, qu'on admire dans le parc de Versailles. La statue se trouve dans le parterre du Nord, et le vase dans l'allée du Tapis vert.

DROUIN (Nicolas), sculpteur français, né à Nancy en 1590, mort en 1649. Il se rendit à Paris pour y étudier son art. De retour dans sa ville natale, il exécuta les statues placées sur le perron du jardin de la cour de Nancy, le mausolée du cardinal Charles de Lorraine, dans l'église des Cordeliers; le tombeau de la famille de Bassompierre, dans l'église des Minimes, etc. Drouin s'occupa également d'architecture et fit le plan d'une église pour les bénédictins, que le prince Henri de Lorraine avait projeté de bâtir.

DROUIN (Vincent-Denis), chirurgien français, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Dauphiné) en 1660, mort en 1722. Il entra comme chirurgien dans l'armée, puis devint chirurgien en chef de l'hôpital général et des Petites-Maisons. Son principal écrit est une *Description du cerveau* (Paris, 1691, in-12).

DROUIN (René-Hyacinthe), théologien et bénédictin français, né à Toulon en 1682, mort à Ivrée (Piémont) en 1742. Il était docteur en Sorbonne et syndic de l'université de Caen, lorsque les jésuites, dont il s'était fait des ennemis, obtinrent contre lui une lettre de cachet. Forcé de quitter la France, Drouin passa en Italie et professa la théologie à Verceil. Il a publié : *De re sacramentaria contra perduelles hæreticos* (Venise, 1737, 2 vol. in-fol.).

DROUINE s. f. (drou-i-ne). Techn. Nom que les chaudronniers ambulants donnent au havre-sac qu'ils portent sur le dos.

DROUINEAU (Gustave), auteur dramatique et romancier, né à La Rochelle en 1800, mort en 1878. Sa famille le destinait au notariat; mais, dès les premiers pas, il abandonna une carrière pour laquelle il n'avait aucun goût. Il crut que le professorat lui conviendrait mieux, et se fit nommer à une chaire inférieure au collége communal de Civray, dans le département de la Vienne; ces modestes fonctions ne lui plurent pas longtemps, et il se tourna vers le barreau. Toutefois, à son arrivée à Paris, la littérature lui parut beaucoup plus attrayante que l'étude du droit, et il y débuta par une *Epître à Casimir Delavigne*. Bientôt après, il chercha les succès de la scène et composa une tragédie de *Fiesque*, qui ne fut point représentée; il la destinait au Théâtre-Français, qui venait précisément de recevoir une pièce sur le même sujet. En 1826, Drouineau donna au théâtre de l'Odéon une tragédie en cinq actes, *Rienzi, tribun de Rome*, qui lui valut une couronne publique et un rappel enthousiaste lorsque le parterre voulut qu'il lui fût présenté sur la scène. Un drame, l'*Ecrivain public*, écrit en collaboration avec Merville, n'eut pas moins de succès, deux ans plus tard, à la Porte-Saint-Martin. *Françoise de Rimini*, tragédie, réussit moins au Théâtre-Français, en 1830. Tout le monde connaît le charmant épisode de Dante où Francesca raconte ses amours infortunées. Le trait qui termine son récit : « Ce jour-là nous ne lûmes pas davantage, » sera à jamais cité comme un modèle de grâce et de délicatesse; mais si, dans une anecdote assez simple, le génie de Dante a pu trouver la matière de soixante vers excellents, doit-on y chercher le sujet d'une tragédie? Drouineau appela vainement à son aide les ennuyeuses disputes des guelfes et des gibelins, dont il ne sut tirer que des discours sans résultats et des conspirations sans motifs. L'effet de la représentation demeura fort médiocre; on applaudit pourtant quelques scènes, ou plutôt quelques tirades, écrites avec correction et une facilité élégante. A propos de *Françoise de Rimini*, l'auteur écrivait à un journaliste du temps une lettre que nous avons sous les yeux et qu'il n'est pas inutile de rappeler; cette lettre explique l'écrivain, qui désire qu'on ne donne à sa pièce « ni le titre de *tragédie* ni la qualification de *classique*. » On y remarque ces lignes : « J'ai traité mon sujet sans m'attacher aux traces de qui que ce soit. Je n'appartiens ni ne veux appartenir à aucune école, non pas que je me fasse *honneur du milieu* pour passer d'un camp à l'autre, rôle peu honorable et que je repousse; mais j'ai des idées qui m'appartiennent et que je travaille à rendre de mon mieux. » Gustave Drouineau ne put malheureusement pas donner tout ce qu'on était en droit d'attendre de son précoce talent : il devait disparaître jeune encore de la carrière dramatique. Il avait pris une part active à la révolution de juillet 1830 et avait célébré la victoire du peuple par un hymne, le *Soleil de la liberté*, qui contient d'assez beaux vers; mais il ne devait pas survivre longtemps à ce grand événement.

Drouineau avait rêvé la gloire théâtrale, et le succès de *Rienzi* l'avait fortifié dans ses espérances. Il venait d'écrire pour le Théâtre-Français un *Don Juan d'Autriche*; sur ce drame en cinq actes et en vers, qu'il avait mis plusieurs années à composer, reposait tout son avenir. Il avait jeté dans cette pièce tout ce qu'il avait d'amour, d'énergie, de poésie dans le cœur. Les comédiens français l'avaient reçue par acclamation; ils avaient félicité, complimenté l'auteur; ils lui avaient prédit un énorme succès, ils l'avaient grisé d'avance de son triomphe; mais les années s'écoulaient, et la pièce n'était pas jouée. On touchait à la fin de 1834, et les mêmes comédiens qui avaient reçu le *Don Juan d'Autriche* de Gustave Drouineau recevaient un *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne, et oubliaient celui de Drouineau, tant fêté, tant choyé lors de sa présentation.

Ce fut par les journaux que Drouineau apprit la redoutable concurrence qui lui était suscitée au Théâtre-Français. Ainsi lui furent révélés du même coup la mauvaise foi du comité de lecture, le bonheur et la haute position de celui qu'on lui donnait pour concurrent au même théâtre; sa dernière espérance s'était évanouie, et il devint fou!

On a de lui plusieurs romans, entre autres : *Résignée* (1832, 2 vol. in-8°; 3e édit. en 1835), qui fit beaucoup de bruit et lui valut autant de louanges et non moins de billets doux que s'il se fût appelé lord Byron. Citons encore : *Ernest* ou le *Trouvère du siècle* (5 vol. in-12); le *Manuscrit vert* (1832, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1835); *Confession poétique* (1833, in-8°); l'*Ironie* (1833, 2 vol. in-8°); les *Ombrages*, contes (1833, in-8°). Drouineau avait, en outre, fait représenter, en société avec L. Halévy et Fontan, en 1828, un drame intitulé l'*Espion*, qui a été imprimé. Enfermé dans une maison de fous, près de La Rochelle, en 1835, Drouineau y prolongea pendant quarante-trois ans sa misérable existence.

DROUINEUR s. m. (drou-i-neur — rad. *drouine*). Chaudronnier ambulant.

DROUJINE, mot russe qui servit d'abord à désigner la Garde du corps des grands-ducs, et que l'on appliqua plus tard à tout corps d'armée.

— **Encycl.** Les *droujines* étaient formées en partie de volontaires, et en partie de mercenaires, recrutés parmi les Polovtzes, les Torks et autres peuplades nomades. On appela aussi *droujines* les escadrons de ces intrépides aventuriers de Novogorod et de Pskov qui étendirent la domination de ces deux républiques jusque sur les bords de la Dwina et de la Kama. Ce mot disparaît dans les vieilles chroniques vers la fin du XVe siècle, époque à laquelle les autocrates de Moscou remplacèrent par une armée régulière les corps irréguliers qu'ils avaient eus jusqu'alors à leur solde.

Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que le mot *droujine* fut remis en usage, pour désigner les bataillons de la milice mobile de l'empire (en russe, *opoltchenie*), qui fut organisée à peu près comme la *landwehr* allemande. En 1806, l'empire entier fut divisé en sept districts, dans chacun desquels devait être formé un corps de *droujines*, et le total des hommes appelés sous les armes à cette époque s'élevait à 600,000 hommes. Ce fut en 1812 que l'on convoqua pour la seconde fois les *droujines*, pour résister à l'invasion des Français; leurs centres de réunion furent Moscou et Saint-Pétersbourg, et leur effectif dut dépasser 400,000 hommes. Pendant la campagne de 1813, 120 *droujines* arrivèrent l'une après l'autre en Allemagne. En février 1855, cette milice fut convoquée pour la troisième fois, et, au mois de novembre de la même année, une première division de *droujines* parut en Crimée sur le champ de bataille.

Chaque *droujine* se compose de 1,089 hommes et a à sa tête un officier d'état-major. A l'exception des marchands, des mennonites et des juifs, tous les sujets du czar qui payent un impôt personnel et qui sont âgés de vingt à quarante-cinq ans doivent en faire partie; ceux qui en sont dispensés, pour une cause quelconque, doivent s'acquitter en argent; les propriétaires fonciers équipent le corps et lui fournissent des approvisionnements pour neuf mois; quant aux officiers, ce sont soit des propriétaires, soit des officiers de l'armée régulière en retraite, soit même des employés civils.

DROUOT (Antoine, comte), général français, proclamé par Napoléon le premier officier de son arme, né à Nancy en 1774, mort dans la même ville en 1847. Il était fils d'un boulanger, qui le fit élever au collége. A la suite d'un brillant examen, qu'il subit sous le célèbre Laplace, à l'école d'application de Metz, il entra dans l'artillerie comme sous-lieutenant (1793), se distingua particulièrement aux batailles de Fleurus (1794), de la Trebbia (1799), de Hohenlinden (1800), et fut nommé, en 1808, colonel-major de l'artillerie à pied de la garde impériale. Il prit une part glorieuse aux victoires de Wagram et de la Moscowa. C'est dans la campagne de 1813 que les qualités militaires de Drouot brillèrent avec le plus d'éclat. L'anéantissement de nos vieilles troupes dans les neiges de la Russie obligea Napoléon à chercher dans la supériorité de notre artillerie des avantages qu'il ne pouvait plus trouver ni dans le nombre ni dans l'expérience des soldats. Drouot, comprenant l'importance toute nouvelle que prenait son arme, fut vraiment prodigieux d'habileté et d'énergie à Lutzen, à Bautzen et à Wachau. Le 30 octobre, il sauva l'armée française en retraite, en foudroyant les 80,000 Bavarois de Devrède, qui nous barraient le passage à Hanau. Il avait été nommé, peu de temps auparavant, général de division. La campagne encore plus difficile de 1814 lui fournit maintes occasions de se signaler. Il mit le comble à sa réputation par l'audacieux passage du défilé de Vauclos, défendu par 60 bouches à feu, et qu'il emporta avec quelques pièces de canon soutenues par une poignée d'hommes (17 mars). Après l'abdication, il suivit l'empereur à l'île d'Elbe, eut le gouvernement de l'île, s'opposa autant qu'il put au projet de retour en France, mais prit le commandement de l'avant-garde lorsque ce projet fut décidé, fut nommé pair de France le 2 juin 1815, déploya son intrépidité ordinaire à Waterloo, proposa en vain de continuer la lutte après ce désastre, reçut du gouvernement provisoire le commandement en chef de la garde, et eut assez d'influence sur elle pour la déterminer à se retirer derrière la Loire et à se laisser désarmer. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, il se constitua lui-même prisonnier à l'Abbaye; et lorsqu'on le traduisit devant un conseil de guerre, le 6 avril 1816, pour avoir contribué au retour de Napoléon, il se défendit avec tant de noblesse, que son acquittement fut prononcé. Depuis, il vécut dans sa ville natale, exclusivement occupé de questions agricoles, et refusant les offres d'emploi, de pensions et d'honneurs qui lui furent faites par Louis XVIII et par le gouvernement de Juillet : deuil héroïque, sans exemple dans l'histoire des dignitaires de l'empire. Napoléon mettait Drouot au-dessus de la plupart de ses maréchaux. La loyauté de ce général, son désintéressement lui inspiraient la plus grande estime. Il l'appelait toujours *le Sage*. « Drouot, disait-il, est un homme qui vivrait aussi satisfait avec 40 sous par jour qu'avec la dotation d'un souverain. » Il lui légua une somme de 100,000 fr., qui furent employés en œuvres de bienfaisance. En 1855, Nancy lui a élevé une statue, œuvre de David d'Angers.

DROUOT (Théophile), médecin français, né à Bordeaux en 1803. Il passa son doctorat à Paris, en 1832. Il s'est particulièrement occupé de l'étude des maladies des yeux et a publié les ouvrages suivants : *Recherches sur le cristallin et ses annexes* (1837); *Nouveau traité des cataractes* (1840); *Des maladies de l'œil* (1841); *Des erreurs des oculistes* (1843); la *Vérité sur le traitement médical des cataractes* (1848); *Précis de médecine rationnelle et de thérapeutique endémique et spécifique* (1850, in-8°).

DROUSSAGE s. m. (drou-sa-je). Techn. Premier cardage de la laine.

DROUSSE s. f. (drou-se). Techn. Carde qui commence le travail du cardage. ‖ On dit aussi DROUSSETTE.

DROUSSÉ, ÉE (drou-sé) part. passé du v. Drousser : *Laine* DROUSSÉE.

DROUSSER v. a. ou tr. (drou-sé — rad. *drousse*). Techn. Carder la laine en long avec la droussette.

Se drousser v. pr. Etre droussé : *Cette laine* SE DROUSSE *facilement.*

DROUSSETTE s. f. (drou-sè-te — rad. *drousse*). Techn. Carde avec laquelle on commence le cardage.

DROUSSEUR s. m. (drou-seur — rad. *drousser*). Techn. Ouvrier qui drousse les laines. ‖ Ouvrier qui donne le lustre au drap.

DROUTZ, rivière de la Russie d'Europe, gouvernement de Mohilev. Elle prend sa source à 32 kilom. N.-O. de Kopi, traverse les districts de Mohilev, de Staro-Bikhow et de Rogatcher, et se jette dans le Dniéper sous les murs de cette dernière ville, après un cours de 160 kilom. du N. au S.

DROUYN ou **DROVIN DE BELENDROIT** (Daniel), littérateur français, né à Loudun, mort à Paris vers 1610. Il suivit la carrière des armes, et, dans les troubles qui, de son temps, agitèrent la France, il resta fidèle à la cause royale. Il a publié : le *Revers de fortune traitant de l'instabilité des choses mondaines* (Paris, 1587); le *Miroir des rebelles* (Tours, 1592); les *Vengeances divines de la transgression des saintes ordonnances de Dieu*, poëme (Paris, 1594, in-4°).

DROUYN DE LHUYS (Edouard), diplomate et ministre français, né à Paris le 19 novembre 1805. Elève de Louis-le-Grand, il remporta le prix d'honneur de rhétorique en 1823; il fit ensuite son droit, puis choisit la carrière diplomatique. Il y débuta en 1830, comme attaché à l'ambassade du duc d'Harcourt à Madrid. A son retour, il fut envoyé à La Haye, où il passa trois ans dans un poste important; en 1836, il revenait à Madrid, mais cette fois comme premier secrétaire d'ambassade. Quatre ans après, il était rappelé à Paris et nommé directeur du service commercial au ministère des affaires étrangères. En 1842, il se fit élire député par l'opposition libérale dans l'arrondissement de Melun. Cette situation assez bizarre d'un fonctionnaire élu, comme candidat de l'opposition, contre celui du ministère, s'affirma d'une manière encore plus marquée par l'attitude que prit à la Chambre M. Drouyn de Lhuys. Il vota presque constamment avec les adversaires du cabinet; il fut même un de ceux qui s'opposèrent le plus énergiquement à l'indemnité Pritchard. Il fut révoqué. Il prit alors un rôle très-actif dans l'opposition et peut compter au nombre des députés qui, par leurs discours et leur impulsion, ont le plus contribué à précipiter la crise de 1848. Lorsque commença à se produire le mouvement réformiste, M. Drouyn de Lhuys devint un des chefs de ce mouvement; on le trouva en toute occasion sur la brèche; dans la discussion, si grosse d'orages, engagée sur l'adresse en réponse au discours royal qui parlait de « l'agitation fomentée par les passions ennemies ou aveugles, » il fut un de ceux qui se montrèrent les plus ardents. Il fit partie du groupe des députés de l'opposition qui devaient, le 22 février, se rendre au banquet réformiste à la mairie du XIIe arrondissement, banquet auquel on doit l'explosion de la révolution de Février. Il signa, avec ces mêmes députés, la demande de mise en accusation du ministère, que M. Odilon Barrot déposa sur le bureau de la Chambre pendant que retentissait sur la place de la Concorde la fusillade entre la troupe et le peuple.

Cette participation au renversement du pouvoir déchu valut à M. Drouyn de Lhuys, aussitôt après la proclamation de la République, d'être élu représentant du peuple à la Constituante par le département de Seine-et-Marne. Il y fut nommé président du comité des affaires étrangères. Après avoir été, sous Louis-Philippe, au premier rang de l'opposition, M. Drouyn de Lhuys, dans la nouvelle assemblée, vota constamment avec la droite : les avancés de la veille devenaient les modérés du lendemain. Cette attitude et sa position personnelle le prédestinaient à entrer au pouvoir. En effet, il reçut le portefeuille dans le premier ministère que forma le prince-président aussitôt après son élection, le 20 décembre 1848. MM. Odilon Barrot, Léon de Malleville, le général Rulhières, de Tracy, de Falloux, Bixio et Hippolyte Passy composaient ce cabinet. Il eût été difficile de le former d'éléments plus disparates. Les affaires extérieures étaient compliquées; le ministre des affaires étrangères eut un rôle fort actif dans son cabinet et à la tribune. Au mois de juin 1849, le ministère, déjà modifié en partie, fut remanié de nouveau : M. Drouyn de Lhuys fut remplacé par M. Alexis de Tocqueville; ce fut la retraite volontaire de M. Léon Faucher qui entraîna ce mouvement. M. Drouyn de Lhuys se retira lorsque MM. Dufaure et Lanjuinais arrivèrent au ministère; mais il fut nommé, quelques jours après, ambassadeur de France à Londres.

Au mois de janvier 1851, lorsque la lutte s'engagea décidément entre le prince-président et l'Assemblée législative, M. Drouyn de Lhuys fut rappelé de Londres, et entra, comme ministre des affaires étrangères, dans le cabinet provisoire du 10 janvier, qui accepta la responsabilité de la destitution du général Changarnier, commandant en chef de l'armée de Paris. MM. Bonjean et Regnault de Saint-Jean d'Angely y entrèrent avec lui. Après le message présidentiel du 24 janvier 1851, le ministère tout entier fut remplacé, et M. Drouyn de Lhuys céda son portefeuille à M. Brenier, directeur de la comptabilité aux affaires étrangères. Resté fidèle à la politique du prince-président, il fut un des premiers à former la commission consultative, aussitôt après le coup d'Etat du 2 décembre, et, comme la plupart de ceux qui en firent partie, il fut bientôt après élevé à la dignité de sénateur, puis nommé vice-président du sénat. Six mois après, en juillet 1852, M. Drouyn de Lhuys reprenait le portefeuille des affaires étrangères. Lorsque la question des lieux saints, si maladroitement ranimée par M. de La Valette, réveilla les vieilles complications de l'Orient, il adopta une politique pacifique. Quand le désastre des Turcs à Sinope eut rendu imminent un conflit avec la Russie, M. Drouyn de Lhuys partit pour assister, en avril 1855, à la conférence de Vienne, avec l'espoir d'en faire sortir une solution pacifique. Il échoua et donna sa démission. La guerre de Crimée eut lieu.

Lorsque l'empereur envoya spontanément au sénat un message très-inattendu, qui reprochait à cette assemblée son inertie, son peu d'initiative, et l'invitait à intervenir davantage dans le mouvement politique du pays, M. Drouyn de Lhuys, considérant ce message comme un blâme pour les sénateurs, se retira de la haute assemblée. Il fut seul à donner cet exemple de fière susceptibilité. Cet acte d'énergie ne déplut pas sans doute au souverain, car, en 1862, au plus fort des complications de la question italienne, M. Drouyn de Lhuys fut nommé de nouveau ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Thouvenel, pour réagir contre les tendances trop italiennes de son prédécesseur. Il formula, dès son retour aux affaires, un programme de politique conciliante entre Rome et l'Italie. Au commencement de 1863, il attacha son nom au traité de commerce entre la France et l'Italie. Pendant cette année, l'insurrection polonaise mit l'Europe bien près d'une conflagration générale; M. Drouyn de Lhuys joua un rôle important, mais il n'eut pas les honneurs de cette campagne diplomatique : ses dépêches restèrent sans effet et ses menaces sans conséquence. Il n'eut pas plus de succès dans ses démarches pour amener une trêve entre les belligérants du Nord et du Sud aux Etats-Unis; il éprouva un nouvel échec lorsqu'il essaya de provoquer une conférence qui eût été le signal d'une suspension des hostilités; enfin il échoua plus complètement encore dans la tentative faite auprès des cours étrangères, à la fin de 1863, pour obtenir la réunion d'un congrès européen, selon l'idée personnelle que Napoléon a fait de vains efforts pour réaliser. En revanche, il apposa sa signature à la convention du 15 septembre 1864, qui donnait en grande partie satisfaction aux aspirations italiennes et décidait le rappel des troupes françaises occupant Rome.

Lorsque, en 1866, la guerre entre l'Autriche et la Prusse changea d'une manière si foudroyante la constitution politique de l'Allemagne, et que la France vit se dresser à côté d'elle une nouvelle unité redoutable, celle de la grandeur prussienne, M. Drouyn de Lhuys, s'inspirant du sentiment français, se montra partisan d'une intervention militaire de la France. N'ayant pu faire triompher son opinion, M. Drouyn de Lhuys se retira du ministère, où il eut pour successeur M. de Moustier.

Il fut ensuite réintégré au sénat. Entre la guerre de Crimée et son retour au ministère en 1862, il a été président du conseil d'administration des chemins de fer de l'Est. Il est membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il a remplacé H. Say, et il a été nommé président de la Société d'acclimatation. Ses discours aux solennités de cette société sont des écrits très-élégants et très-soignés, qui rappellent un peu le lauréat de 1823.

DROVETTI (Bernardin), diplomate, archéologue et voyageur italien, né à Livourne en 1775, mort fou dans une maison de santé, aux environs de Turin, en 1852. Il fit la campagne d'Egypte comme lieutenant-colonel et fut nommé par Napoléon consul général dans ce pays, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1829. Il accompagna Caillaud dans son voyage à l'oasis de Syouah, fit des fouilles à Thèbes et à Memphis, et composa deux collections importantes d'antiquités. Il céda la première au roi de Piémont; la seconde, moins précieuse, fut vendue à Charles X pour 250,000 francs et servit à former le musée égyptien du Louvre. On a de Drovetti, en société avec Caillaud : *Voyage à l'oasis de Syouah*, publié par Jomard (1823, in-fol., avec figures).

DROW s. m. (drô). Mythol. scand. Génie ondin des îles du Nord : *Il n'y a personne parmi vous, mes chers amis, qui n'ait entendu parler des* DROWS *de Thulé et des elfes ou lutins familiers de l'Ecosse.* (Ch. Nod.)

DROWSKA s. m. (drou-ska). V. DROSCHKI.

DROYN ou **DROUYN** (Jehan), littérateur français, né à Amiens, mort après 1507. On ne sait rien de lui, sinon qu'il était bachelier en droit. Il a laissé plusieurs ouvrages bizarres, recherchés des bibliophiles; tels sont : la *Nef des folles, selon les cinq sens de la nature, composée selon l'évangile de Mgr saint Matthieu... traduit du latin de Joce Bade* (Paris, sans date, in-4°), ouvrage très-rare, écrit en prose mêlée de vers; l'*Histoire des trois Marie*, réduite en prose française de la traduction en rimes françaises de Jean de Venette (Paris, sans date; Rouen, 1511), sorte de roman rempli de contes ridicules; le *Régime d'honneur translaté du latin en prose française* (Lyon, 1507, in-8°).

DROYN (Gabriel), écrivain français du XVIe siècle. Il exerça la profession de médecin. On a de lui, sous le titre de : le *Royal sirop de pommes, antidote des passions mélancoliques* (Paris, 1615), un ouvrage curieux, fort recherché des bibliophiles, dans lequel il attaque avec beaucoup d'érudition, mais sans ordre et sans méthode, les préjugés populaires, les erreurs de l'astrologie, etc.

DROYSEN (Jean-Gustave), philologue, historien et homme politique allemand, né à Treptow (Poméranie) en 1808. Il étudia à l'université de Berlin et se voua tout entier aux lettres anciennes. Bientôt il s'adonna à l'étude de l'histoire et des écrivains modernes. De 1829 à 1840, il professa, comme *privat-docent et professeur extraordinaire*, à Berlin; puis il passa à Kiel, où il prit une part active à la politique des duchés, tant par des discours que par des articles de journaux et des livres (*Histoire de la politique danoise d'après les documents officiels*, Hambourg, 1850, 2e édit.); aussi fut-il envoyé, en 1848, au parlement de Francfort, où il se rangea dans le parti modéré; il fut nommé secrétaire du comité chargé de rédiger la constitution et en publia les délibérations. En 1851, on lui confia la chaire d'histoire à l'université d'Iéna, d'où il passa, en 1859, à celle de Berlin. Parmi ses ouvrages, il faut citer les traductions d'Eschyle, d'Aristophane, du *De finibus* de Cicéron et une dissertation : *Phrynichus, Eschyle et la trilogie* (Kiel, 1841). Le livre qui a décidément établi sa réputation, en montrant sa supériorité comme historien, est son *Histoire d'Alexandre le Grand* (1833), complétée par l'*Histoire de l'hellénisme* (Hambourg, 1836-1843, 2 vol. in-8°). Par hellénisme, l'auteur entend le monde gréco-oriental qui s'éleva un instant sur les ruines des anciens royaumes de Perse, d'Egypte et d'Assyrie, et fit fleurir une civilisation nouvelle dans tout le bassin oriental de la Méditerranée. L'auteur a su montrer avec une grande habileté comment, entre ces divers Etats, d'abord en guerre, il s'était formé une sorte d'équilibre. La nouveauté du point de vue est complétée par une large conception de la philosophie de l'histoire, par une érudition solide et un style très-net. Parmi ses ouvrages sur les temps modernes, il faut citer son *Cours sur l'histoire de la guerre d'indépendance en Allemagne* (1846); la *Vie du feld-maréchal York de Wartenbourg* (1851; 2e édit., 1856); *Histoire de la politique prussienne* (Berlin, 1855-1863); *Sources et documents pour l'histoire du grand électeur* (Berlin).

DROZ (Pierre-Jacques), mécanicien suisse, né à La Chaux-de-Fonds en 1721, mort à Bienne (canton de Berne) en 1790. Il fut élevé pour l'Eglise; mais comme il terminait ses études, son attention fut attirée par hasard sur la fabrication des montres, des pendules, etc. Ses dispositions pour la mécanique étaient telles, qu'en examinant simplement le travail d'une de ses sœurs, ouvrière dans cette industrie, il parvint à fabriquer parfaitement les diverses pièces d'une horloge; il y ajouta même un nouveau mécanisme à musique, imitant le tintement des cloches et le jeu de la flûte. Droz se livra à de nombreuses expériences en vue de trouver le mouvement perpétuel. Il ne réussit pas, bien entendu; mais ses recherches lui firent découvrir un pendule composé de deux métaux se dilatant inégalement, de façon à neutraliser les effets de la chaleur et du froid. Ce pendule fut acheté par le roi d'Espagne Philippe V, qui accorda une pension à l'inventeur. Droz construisit un automate qui, au moyen d'un habile mécanisme, agitait les mains et les doigts et traçait des lettres. Au moment de sa mort, il s'occupait de la fabrication d'une nouvelle horloge astronomique.

DROZ (Henri-Louis-Jacques), fils du précédent, né en 1752, mort à Naples en 1791. Fort habile mécanicien, comme son père, il vint en 1774 à Paris, où ses œuvres obtinrent une vogue immense. On remarqua surtout un automate représentant une jeune fille jouant du clavecin, suivant des yeux la musique, faisant courir ses doigts sur les touches et, quand le morceau était achevé, se levant et saluant l'auditoire. Le plus célèbre échantillon de son génie inventif est une paire de mains artificielles qu'il exécuta pour le jeune La Reynière, qui avait perdu ses deux mains dans une partie de chasse. Ce merveilleux mécanisme excita l'admiration du célèbre Vaucanson, qui, en le voyant, dit à Droz : « Jeune homme, vous commencez par où je voudrais finir. »

DROZ (Jean-Pierre), graveur en médailles suisse, parent des précédents, né à La Chaux-de-Fonds en 1746, mort à Paris en 1823. Il fut élève de Duvivier et s'occupa beaucoup d'art monétaire. Ayant tourné ses études vers les procédés de fabrication usités sous le règne de Louis XVI, il publia une série de travaux qui avaient pour but d'améliorer le frappage des monnaies et de produire de plus belles pièces. En 1786, il chercha à modifier le mécanisme du balancier et frappa des essais de pièces d'or et d'argent à l'effigie de Louis XVI en virole brisée; ses propositions furent rejetées à cette époque, mais elles furent reprises plus tard, lors de l'adoption du balancier de Philippe Gingembre, inspecteur général des monnaies, en 1807. Droz était alors directeur de la monnaie et des médailles, poste auquel il avait été appelé sous le Directoire et qu'il conserva jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814. Il avait précédemment porté en Angleterre les procédés qu'il n'avait pu faire adopter en France, et il y avait obtenu, avec M. Boulton, de Birmingham, la fabrication des monnaies de cuivre. C'est à son retour de ce pays que ses connaissances pratiques, jointes à un talent artistique très-sérieux, appelèrent sur lui l'attention du gouvernement et lui firent donner la place de directeur de la monnaie et des médailles. Il avait trouvé le moyen de multiplier la gravure en taille-douce, et, en 1792, il avait fourni quatorze mille planches d'assignats de 25 livres. Droz reçut une médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie, en 1802, et remporta, en 1818, le prix au concours ouvert pour la gravure en monnaies. Sous la direction de M. Vivant-Denon, membre de l'Institut, directeur général des musées impériaux, et avec l'aide de M. Jeuffroy, de l'Institut, Droz forma un très-grand nombre de graveurs en médailles, qu'il recrutait parmi les graveurs en taille-douce ou en cachets et lettres qui lui paraissaient avoir quelques dispositions. C'est à eux qu'il confiait l'exécution des médailles de la collection impériale, ayant pour objet de rappeler le souvenir de tous les grands événements, militaires et autres, qui se succédaient sous l'Empire avec une rapidité foudroyante. Jeuffroy fournissait les dessins sous l'inspiration de M. Denon, et Droz surveillait le travail des jeunes artistes qu'il avait enrégimentés. On a de lui, outre plusieurs types de monnaies très-remarquables, des médailles qui prouvent un grand talent, entre autres les grandes médailles de la *Banque de France*, la *Paix de Schœnbrunn*, les portraits de *Louis XVI*, du *Général Bonaparte*, de *Bonaparte empereur*, de *Lord Elliot*, gouverneur de Gibraltar, du docteur *Guillotin*, du pasteur *Marron*, etc.

DROZ (François-Nicolas-Eugène), magistrat et littérateur français, né à Pontarlier en 1735, mort à Saint-Claude en 1805. D'abord avocat, puis conseiller au parlement de Besançon, il consacra ses loisirs à des recherches historiques et prit part à la formation du Dépôt des chartes à Paris. Droz a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels nous citerons : *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneuries et des villes de la Franche-Comté* (Besançon, 1760); *Réflexions sur les inconvénients et les dangers des nouveaux systèmes d'administration relativement à la province de Franche-Comté* (1788); *Mémoire sur l'avantage du rétablissement des Académies* (1804), etc. On lui doit la publication du *Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté* (Besançon, 1771, 6 vol. in-fol.).

DROZ (François-Xavier-Joseph), moraliste et historien français, né à Besançon (Doubs) en 1773, mort à Paris en 1851. Il était, dit M. de Montalembert dans son discours de réception prononcé le 5 février 1852 à l'Académie française, où il remplaça M. Droz, « il était d'une de ces familles de robe dont